ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

Centre INRAE Occitanie-Toulouse
Etablissement Public à caractère scientifique et technologique (EPST)
MetabohubCORE UMS 1520
Service Achats Marchés
24, chemin de Borde Rouge - CS 52627
31326 CASTANET TOLOSAN CEDEX - France
Tél : 05.61.28.54.34

Consultation n° 2026U1520N0001
Acquisition de trois spectromètres

<u>Lot n° 1</u> : acquisition d'un spectromètre de Résonnance Magnétique Nucléaire de paillasse (dit « benchtop NMR»)

.

SOMMAIRE

Article 1 - Identification de l'acheteur 3
Article 2 - Identification du co-contractant 3
Article 3 - Dispositions générales 4
Article 3.1 - Objet 4
Article 3.2 - Mode de passation 5
Article 3.3 - Forme de contrat 5
Article 4 - Prix 5
Article 5 - Durée du marché 7
Article 6 - Paiement 7
Article 7 - Avance 7
Article 8 - Nomenclature(s) 7
Article 9 - Signature 8
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS 11

Article 1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : Centre INRAE Occitanie-Toulouse

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : Président du centre Occitanie Toulouse

Ordonnateur : Président du centre Occitanie Toulouse

Comptable assignataire des paiements : Monsieur l'agent comptable secondaire

Article 2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article 2 « Pièces Contractuelles » du Cahier des Clauses Particulières qui fait référence au CCAG-Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

☐ Le signataire (Candidat individuel),

M
Agissant en qualité de

☐ m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale
.....
Adresse
.....
Courriel [1]
Numéro de téléphone
Numéro de SIRET
Code APE
Numéro de TVA intracommunautaire

☐ engage la société sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale
.....
Adresse
.....
Courriel [2]
Numéro de téléphone
Numéro de SIRET
Code APE
Numéro de TVA intracommunautaire

☐ Le mandataire (Candidat groupé),

M
Agissant en qualité de

(1) Mention indispensable pour être tenu informé des modifications et des correspondances relatives à ce dossier.
(2) Mention indispensable pour être tenu informé des modifications et des correspondances relatives à ce dossier.

désigné mandataire :

☐ du groupement solidaire

☐ solidaire du groupement conjoint

☐ non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale
.....
Adresse
.....
Courriel [1]
Numéro de téléphone
Numéro de SIRET
Code APE
Numéro de TVA intracommunautaire

S'engage, au nom des membres du groupement [2], sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de quatre-vingt-dix (90) à compter de la date limite de réception des offres fixée par le Règlement de la Consultation.

Article 3 - Dispositions générales

Article 3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne l'acquisition, la livraison, l'installation, la formation des utilisateurs et la mise en service d'équipement(s) permettant la mise en place d'analyses et de suivi en ligne de culture cellulaires et de fermentations. Le spectromètre de Résonnance Magnétique Nucléaire de paillasse (dit « benchtop NMR») a pour objectif de répondre aux besoins de développement de la métabolomique et la fluxomique en ligne réalisés au sein de la plateforme MeTatoul Fluxomet.

Le titulaire assurera les prestations de bases suivantes :
1/ La fourniture des équipements **neufs** suivants :
- un spectromètre RMN de paillasse,
- un système de pilotage comprenant un ordinateur portable et une solution logicielle dédiée, permettant le contrôle, la supervision, le paramétrage et l'exploitation de l'ensemble des équipements.
- un aimant installé sur la paillasse,
- un système d'analyse en flux,
- un système de gradient de champs magnétique ;

2/ La livraison, la mise en service et l'installation des équipements dans les locaux de la plateforme MTH-MetaToul (site FluxoMet) de l'Unité TBI ;
3/ La formation des personnels à leur utilisation ;
4/ Le Service Après-Vente ;
5/ Deux ans de garantie des équipements à compter de l'admission de ces derniers. Le titulaire s'engage à fournir toute pièce défectueuse pendant la durée minimale de dix ans à compter de la date d'admission.

Lieux d'exécution :

Le matériel sera livré, installé et mis en service dans les locaux de l'UnitéTBI à l'adresse suivante :

Plateforme MetaboHUB-MetaToul, site FluxoMet TBI
Unité Toulouse Biology Institute (TBI)
INSA Toulouse
Plateforme MetaToul - FluxoMet (EAD13)
Bâtiment 39,
135 avenue de Rangueil
31077 Toulouse cedex 04

Article 3.2 - Mode de passation

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique.

Article 3.3 - Forme de contrat

Il s'agit d'un marché à tranches, décomposé comme suit :

- **Une tranche ferme** qui comprend les prestations suivantes :
 1/ La fourniture des équipements neufs suivants :
 - un spectromètre RMN de paillasse,
 - un système de pilotage comprenant un ordinateur portable et une solution logicielle dédiée, permettant le contrôle, la supervision, le paramétrage et l'exploitation de l'ensemble des équipements.
 - un aimant installé sur la paillasse,
 - un système d'analyse en flux,
 - un système de gradient de champs magnétique ;

 2/ La livraison, la mise en service et l'installation des équipements dans les locaux de la plateforme MTH-MetaToul (site FluxoMet) de l'Unité TBI ;
 3/ La formation des personnels à leur utilisation ;
 4/ Le Service Après-Vente ;
 5/ Deux ans de garantie des équipements à compter de l'admission de ces derniers. Le titulaire s'engage à fournir toute pièce défectueuse pendant la durée minimale de dix ans à compter de la date d'admission.

- **trois tranches optionnelles**, qui concernent la maintenance des équipements d'une durée de deux ans :
 - Deux années de **maintenance curative et préventive** avec une visite annuelle au-delà des deux années de garantie (pièces, main d'œuvre et déplacements du personnel technique compris).
 - Deux années de **maintenance préventive** avec une visite annuelle au-delà des deux années de garantie (pièces, main d'œuvre et déplacements du personnel technique compris).
 - Deux années de **maintenance curative** au-delà des deux années de garantie (pièces, main d'œuvre et déplacements du personnel technique compris). *Afin de ne pas restreindre la concurrence, cette troisième tranche optionnelle est facultative*.

Article 4 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application du prix global forfaitaire suivant :

Prix forfaitaire des prestations de la Tranche Ferme :

Montant HT : Euros
TVA (taux de%) : Euros
Montant TTC : Euros
Soit en toutes lettres :
.....

Prix forfaitaire des prestations de la Tranche Optionnelle n° 1 (2 ans de maintenance curative et preventive) :

Montant HT : Euros
TVA (taux de%) : Euros
Montant TTC : Euros
Soit en toutes lettres :
.....

Prix forfaitaire des prestations de la Tranche Optionnelle n° 2 (2 ans de maintenance preventive) :

Montant HT : Euros
TVA (taux de%) : Euros
Montant TTC : Euros
Soit en toutes lettres :
.....

Prix forfaitaire des prestations de la Tranche Optionnelle n° 3 (2 ans de maintenance curative) :

Montant HT : Euros
TVA (taux de%) : Euros
Montant TTC : Euros
Soit en toutes lettres :

Prix des Prestations supplémentaires Eventuelles Facultatives autorisées par le pouvoir adjudicateur :

Code	Libelle	Description	Montant HT €	Taux de TVA et montant €	Montant TTC €
PSE-F1	PSE Facultative n° 1 : « ligne de transfert »	Un système de régulation en température de la ligne de transfert			
PSE-F2	PSE Facultative n°	Un passeur d'échantillon ainsi qu'un set de tubes de départ adapté au spectromètre			

	2 : « passeur d'échantillon »				

Article 5 - Durée du marché

La durée du marché et le délai d'exécution des prestations ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions de l'article 6 du CCP.

Article 6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- Ouvert au nom de :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : _____ Code guichet : _____ N° de compte : _____ Clé RIB : __
IBAN : ____ ____ ____ ____ ____ ____ ___
BIC : _____

- Ouvert au nom de :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : _____ Code guichet : _____ N° de compte : _____ Clé RIB : __
IBAN : ____ ____ ____ ____ ____ ____ ___
BIC : _____

En cas de groupement, le paiement est effectué sur [1] :

☐ un compte unique ouvert au nom du mandataire ;

☐ les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCP s'appliquent.

Article 7 - Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

☐ NON

☐ OUI

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

Article 8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal et codes secondaires	Description

38433100	Spectromètre de masse
38432000	Appareils d'analyses
38000000	Equipement de laboratoire, d'optique et de précision (excepté les lunettes)

Article 9 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L.2141-1 à L.2141-14 du Code de la commande publique.

Fait en un seul original

A

Le

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement et tampon de la société [1]

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

PSE facultatives retenues :

Retenue	Code	Libelle	Montant HT	Montant TTC
☐	PSE-F1	PSE Facultative n° 1 : « ligne de transfert »		
☐	PSE-F2	PSE Facultative n° 2 : « passeur d'échantillon »		

Tranches Optionnelles retenues (**sous réserve de leur affermissement**) :

Retenue	Code	Descriptif	Montant HT	Montant TTC
☐	TO1	Deux années de **maintenance curative et préventive** avec une visite annuelle au-delà des deux années de garantie (pièces, main d'œuvre et déplacements du personnel technique compris).	…….	……..
☐	TO2	Deux années de **maintenance préventive** avec une visite annuelle au-delà des deux années de garantie (pièces, main d'œuvre et déplacements du personnel technique compris).	…….	……..
☐	TO3	Deux années de **maintenance curative** au-delà des deux années de garantie (pièces, main d'œuvre et déplacements du personnel technique compris). *Afin de ne pas restreindre la concurrence, cette troisième tranche optionnelle est facultative.*	…….	……..

Le **montant total** de l'offre acceptée par le pouvoir adjudicateur est porté à :

Montant HT : Euros
TVA (taux de%) : Euros
Montant TTC : Euros
Soit en toutes lettres :
.....

La présente offre est acceptée

A
Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

☐ La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.

☐ La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.

☐ La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.

☐ La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.

et devant être exécutée par : en qualité de :

☐ membre d'un groupement d'entreprise
☐ sous-traitant

A
Le

Signature [1]

(1) Date et signature originales

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : ……Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			